

Le docteur Cotonnec, «utopien» breton, apôtre de la culture physique et rénovateur du gouren

Depuis le XIX^e siècle, l'histoire du gouren (ou lutte bretonne) est marquée par la redéfinition des formes et des usages corporels de la pratique. Les transformations sociales, la reconfiguration du travail et de ses modes de rendement, l'influence exercée sur les exercices du corps par des modèles voisins et/ou concurrents comme les sports, la culture physique, bientôt les loisirs, l'imposition, à travers la gymnastique, d'une culture corporelle laïque, nationale, républicaine et patriotique, peu encline à valoriser les particularismes et les traditions de terroir, ont tour à tour mis en question la pérennité d'une activité qui prenait sens au cœur de l'espace rural, de la communauté, du village.

L'éclairage des conditions et des conséquences de ces transformations met en évidence une redéfinition particulière du gouren qui devient durant l'entre-deux-guerres ce qu'il est convenu d'appeler un «sport traditionnel». Cette réorientation remarquable semble être principalement l'œuvre du docteur Charles Cotonnec (1876-1935) perçu dès lors comme le «rénovateur» du gouren.

Toutefois, cette dynamique culturelle particulière, qui cherche à prolonger la tradition de lutte bretonne dans une reconversion moderne et sportive de la pratique, mérite d'être explorée avec minutie pour découvrir comment l'action pionnière d'un homme est en réalité porteuse de changements plus profonds. Car au-delà du processus de codification et de *sportivisation*¹ engagé, ce sont de véritables innovations sociales alliant des actions de santé, de réappropriations culturelles et pédagogiques, que l'on découvre. Les soubassements de l'action menée sont donc d'une envergure bien plus importante que ne le laisse imaginer la seule aire des combats. Cette rénovation sportive du gouren, en réhabilitant la culture

¹ ELIAS, Norbert et DUNNING, Éric, *Sport et Civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 392 p.



Dr Charles COTONNEC,
de Quimperlé,
Rénovateur des luttes bretonnes,
Président de la F.A.L.S.A.B. de
1930 à 1935

Figure 1. – Portrait de Charles Cotonnec paru dans le livret fédéral édité en 1930.

rurale par la culture physique, la tradition par la compétition, participe en réalité à ancrer le message de la revendication identitaire bretonne dans la modernité politique et sociale du xx^e siècle naissant.

Cotonnec, un homme, une institution

Parcours biographique

Une enfance paysanne érudite, un vaste domaine de culture et de savoir, un goût marqué pour la culture physique et un engagement dans la profession médicale affirment une personnalité riche et complexe. Tels pourraient être les traits qui marquent tour à tour la trajectoire de Charles Cotonnec, fils de cultivateurs, né en avril 1876 à Saint-Thurien dans le Finistère.

Le futur médecin passe sa jeunesse en famille dans le domaine du château de Trévarez pour y entretenir la ferme-manoir du comte de Kerjégu². Ce dernier organisait des luttes dans son domaine, tout comme le faisait, avant lui, son parent Kerjégu, mécène des luttes à Scaër.

Élève brillant, Cottonnec apprend l'anglais au contact de la préceptrice anglaise des neveux et nièces du comte. Il se familiarise au français en allant à l'école vers ses 7 ans³. Après être passé par le petit séminaire de Pont-Croix et par le lycée de Quimper où il obtient brillamment ses deux baccalauréats, il poursuit ses études à l'école de médecine de Nantes, puis à la faculté de médecine de Paris.

Jeune médecin Cottonnec s'installe d'abord à Hennebont dans le Morbihan, en 1905, où il est élu conseiller municipal en 1912, «avec le plus de suffrages sur la liste du maire Jacques Giband, Directeur des Forges»⁴. Le nouvel édile est chargé de la commission des affaires scolaires et de l'éclairage public. Hennebont est d'ailleurs sous son élan une des premières villes des environs à posséder un éclairage public digne de ce nom.

Également sensible aux questions sociales et soucieux des conditions de travail, Cottonnec «obtint que les palefreniers des haras ne se lèvent plus à 3 heures le matin pour préparer les chevaux qui ne travaillent pas, mais seulement à 6 heures pour qu'ils soient prêts à 9 heures»⁵. Sur les rives du Blavet, «on garde de lui un souvenir très vif qui s'est traduit par l'érection d'un monument à sa mémoire»⁶.

Après avoir fait la guerre comme officier médecin, le docteur reste à Paris pour parfaire sa formation et se spécialiser en chirurgie veineuse. Il rallie Quimperlé en 1923, où il est engagé à l'hôpital public pour créer un service de chirurgie. L'année suivante il fonde sa propre clinique qu'il dote d'un matériel moderne et met au point une crème cicatrisante qui calme la douleur. Membre de la Société médicale d'éducation physique de l'Ouest et praticien d'avant-garde en Basse-Bretagne, il pratique alors la radiographie, la radiothérapie et la diathermie. Sa correspondance, plus particulièrement ses abonnements aux revues scientifiques, techniques et médicales nous montrent un homme épris de modernité, soucieux de se maintenir à

² PÉRON, Alain, «Le Docteur Charles Cottonnec», *Chronique bimestriel de la Société d'histoire du pays de Kemperlé*, nouvelle série n° 12, février 1994.

³ COTONNEC, Charles (fils), *La lutte bretonne*, document dactylographié, Rennes, musée de Bretagne, 1972, 106 p.

⁴ PÉRON, 1994, *op. cit.*

⁵ *Ibidem.*

⁶ *La liberté du Dimanche* du 20-21 mars 1955, coupure de presse, fonds Cottonnec, CRBC Brest.

la pointe de l'innovation, un médecin qui se tient en permanence informé des perfectionnements dans les méthodes opératoires, ainsi que dans les appareillages électriques⁷. Il fait même installer dans sa clinique une salle de gymnastique dans laquelle il fait chaque matin une heure de culture physique. Reconnu pour son activité médicale féconde, Cottonnec est fait chevalier de la Légion d'honneur au titre de la santé publique en 1932⁸. Le praticien apparaît également comme un médecin dévoué et généreux à qui peuvent être attribués près de 20 000 francs de consultations impayées à l'aube de la Première Guerre mondiale.

Fervent de tout ce qui touche à la Bretagne, chantant ses mœurs, ses coutumes, son costume, ses jeux et les poètes du terroir, il a d'ailleurs lui-même écrit un recueil de textes en breton et en français intitulé *Sonjennoù eur c'hernewad*⁹. Élevé au rang de druide du Gorsedd de Petite Bretagne en 1927, le barde, *Ar Pareour*¹⁰, le Guérisseur, ne se cantonne pas à la rêverie poétique. Il est un «visionnaire utopien plus que utopiste»¹¹, persuadé que «l'avenir appartient aux jeunes et se construit avec le passé comme fondement»¹². Attentif au mouvement culturel régional, ce Breton ardent se rapproche progressivement du domaine «physique» des luttes ancestrales dont il va structurer et fédérer les ambitions.

Son implication dans le développement d'une prise de conscience des richesses patrimoniales locales est patente. Avant de moderniser le gouren, Charles Cottonnec a en effet collaboré à la revue en breton *Dihunamb*, proche du mouvement culturel régionaliste, ainsi qu'à la revue bilingue *An Oaled - Le Foyer Breton* - qui a servi ensuite de bulletin d'information pour une partie de la mouvance culturelle régionaliste¹³.

Cependant, comme le montre la suite de son parcours, Cottonnec, alias *Ar pareour*, veut garder son indépendance vis-à-vis de l'Union Régionaliste Bretonne (U.R.B.) et du Gorsedd, afin qu'il ne puisse pas y avoir de suspicion de nature politique à l'égard de la toute jeune Fédération des Amis des Lutttes et Sports Athlétiques Bretons, la FALSAB¹⁴ qu'il

⁷ JAOUEN, Guy, *Les luttes celtiques de Bretagne et du Cornwall*, Saint-Thonan, Éditions Confédération FALSAB, 2005, 222 p.

⁸ PÉRON, 1994, *op. cit.*

⁹ COTTONNEC, Charles, *Sonjennoù eur c'hernewad*, Armorica, 1935. Le titre de l'ouvrage peut se traduire par *Réflexions/Réveries d'un Cornouaillais*.

¹⁰ Le Gorsedd l'élèvera au rang de druide sans passer par celui d'ovate ou de barde comme il en est de coutume, tant il était apprécié et ses qualités reconnues.

¹¹ Correspondances avec Guy Jaouen au printemps 2006.

¹² COTTONNEC dans FALSAB, *La Lutte Bretonne. Organisation et Règlement*, Lorient, Imprimerie du Nouvelliste du Morbihan, 1933, 54 p.

¹³ JAOUEN, 2005, *op. cit.*, p. 184.

¹⁴ *Ibidem*.

contribue alors à ériger. En outre, Cottonnec ne veut pas entendre parler de séparatisme. Il se méfie des discours radicaux et des partis «semeurs de discordes». Comme Pierre de Coubertin, qui considère alors que le sport est de nature apolitique, Cottonnec prône une pratique de la lutte qui ne soit pas soumise aux aléas du message politique. Le drapeau de la fédération est d'ailleurs élaboré dans cet esprit – nous y reviendrons – plus consensuel qu'indépendantiste.

«Je voudrais que le Breton ait de la fierté, je voudrais que le Breton qui s'expatrie conserve la fierté de son pays, de sa race, de sa langue, de lui-même et puisse regarder tout homme la tête haute, sans crainte comme sans forfanterie, dans la conscience de ses qualités, dans sa fierté d'être breton»¹⁵.

Dès son retour en Bretagne, il s'est donc engagé dans la vie de la région comme médecin et humaniste.

Réhabiliter les corps pour rendre ses lettres de noblesse à la culture rurale

Attiré très jeune par la pratique physique, gymnaste aguerri¹⁶, Charles Cottonnec est un homme privilégié qui possède sa propre salle de culture physique. Mais il ne lutte pas lui-même... Ses ambitions concernent essentiellement sa Bretagne natale. Il «souhaitait transformer le champ de travail du paysan en un véritable parc des sports et créer une race de paysans athlètes [...]. C'est la première fois, disait-il, que l'on s'occupe de l'éducation sportive du jeune campagnard»¹⁷. Sensible aux thèses hygiénistes et aux représentations sociales qui marquent le tournant du siècle le médecin voit dans la culture physique un moyen de lutter contre les déficiences physiques, la morbidité tuberculeuse, l'alcoolisme, etc., et un moyen de vider les hôpitaux et les hospices, palliant ainsi les déficiences de l'État.

Utilitaire et thérapeutique, la culture physique est alors perçue comme «un capital essentiel, fondamental dans la vie, la santé et la capacité de travail». Elle constitue également une préparation à la lutte, une condition à la pratique qui peut être mise au service de la nation : «Les athlètes constituent une pépinière de bons travailleurs, de braves soldats et de hardis marins»¹⁸.

¹⁵ *La Bretagne à Paris, en France et dans le monde*, 19 août 1955, coupure de presse, fonds Cottonnec, CRBC Brest.

¹⁶ «Tout jeune Cottonnec eut le goût de la gymnastique et du sport. [...] Au lycée de Quimper il se comporta en brillant sujet aussi doué pour les études que pour la culture physique. Il devint un gymnaste si accompli qu'à Paris dans un moment de grande impécuniosité il songea sérieusement disait-il, à interrompre ses études de médecine et à s'engager comme acrobate dans un cirque afin de gagner sa vie.» (COTONNEC, 1972, *op. cit.*)

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ COTONNEC, Charles, «Éloge de la lutte bretonne», in FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 7-11.

Cotonnec, dans ses discours ne se désolidarise guère du discours des médecins de son temps, comme Philippe Tissié et sa Ligue girondine d'éducation physique. Sa pensée demeure orientée par le souci de préserver un «capital humain». Son œuvre s'inscrit également dans le sillage de la méthode française et de l'éclectisme syncrétique, qui est l'addition et la juxtaposition de méthodes différentes, véritable synthèse (militaire, médicale, de rééducation...). Cette méthode a pour but le perfectionnement de la race, sa conception est utilitaire et six buts à atteindre sont identifiés : santé, force, résistance, adresse, caractère (courage, virilité), harmonie des formes, visant ainsi une EP complète et équilibrée.

La lutte bretonne, s'appuyant pour partie sur ces principes, apparaît donc comme «un moyen d'améliorer l'homme en perfectionnant la race, avec à la fois l'idée paysanne de l'amélioration biologique de l'espèce autant que par elle la condition humaine»¹⁹. Dans la France d'avant 1914, le discours officiel concernant l'amélioration physique et la régénération avait été orienté de façon différente, plus imposé que consenti. Mais en 1920, le projet de loi sur la création d'un office de l'éducation physique et des sports évoque «un service qui est d'intérêt vital pour l'avenir du pays et de la race». Il précise qu'après de longues années d'indifférence, l'opinion publique s'est enfin émue. Dans la conjoncture des années d'après-guerre, elle a compris que, «pour sauver la race française, il est nécessaire de la défendre et de la régénérer par la culture physique»²⁰.

Après l'armistice de 1918, le sport est pourtant associé à une orientation moins humaniste que celle envisagée au départ par Cotonnec. Il y a alors au moins deux positions concurrentes que matérialisent deux types d'approche : le sport et, dans une certaine mesure, l'ébauche d'une «méthode sportive» et, d'autre part, la méthode naturelle, portée par Georges Hébert : «l'une façonne l'outil, l'autre en tire parti», disait déjà le Dr Theoris dans la *Revue du Médecin*²¹. On commence certes à attribuer au sport toutes sortes de qualités plus ou moins avérées pour régénérer la race. Mais les détracteurs du sport sont également nombreux et leur critique porte moins sur le sport lui-même que sur les modes de compétition et les dérives dont il serait comptable.

Pour Cotonnec, cependant, le sport ne se limite pas à des visées utilitaires ou même compétitives. Il présente d'autres valeurs à exploiter et ne doit pas être considéré comme une fin en soi. La santé de l'esprit et du corps sont ses priorités : «unir au corps d'un athlète l'âme d'un sage»²² :

¹⁹ JAOUEN, 2005, *op. cit.*, p. 181.

²⁰ CAILLAT, Michel, *L'idéologie du sport en France*, Éditions de la Passion, 1989, 216 p.

²¹ JAOUEN, 2005, *op. cit.*, p. 181.

²² COTONNEC, Charles, «Pour faire un bon lutteur», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 38-39.

atteindre un parfait équilibre fonctionnel entre l'activité physique et intellectuelle. C'est donc une formation complète, plus proche des aspirations de G. Hébert et de son «athlète complet», qui est prônée pour viser un idéal humain, lequel vous «achemine ainsi vers le rêve de tout homme du berceau à la tombe : avoir un peu de bonheur sur terre»²³.

La rénovation du gouren comme revendication identitaire

La mise en place d'une structure fédérative, la FALSAB

«Les lutteurs étaient peu nombreux, la lutte était simulée, l'entente régnait, le public était déçu : la guerre meurtrière avait fauché la plupart de nos athlètes»²⁴. Au-delà de l'Armistice, le recours au modèle sportif pour redonner vie à la lutte bretonne semble d'autant plus évident que le sport connaît en France un essor remarquable. Mais l'arrivée de la nouveauté sportive en gouren est aussi concomitante d'un ensemble de déplacements qui montrent comment, plus en profondeur, changent le monde et les repères de la vie quotidienne ; d'une certaine manière, plus que la pratique, c'est la tradition elle-même qui semble remise en question, comme débordée par l'appel d'une modernité sociale dont le modèle sportif est un révélateur. Le déplacement des normes et des formes culturelles se traduit en Bretagne par un ensemble de signes : déclin de la langue bretonne, changements dans l'alimentation, apparition de nouveaux réseaux de communication et d'information, baisse de fréquentation des églises, mécanisation du monde agricole, industrialisation, scolarisation accrue, préoccupations liées à la santé, puis apparition du temps libre et du loisir. La sportivisation du gouren ne constitue donc pas un élément isolé dans le paysage culturel breton, mais bien plutôt l'un des rouages de l'acculturation prise comme système. Ce mouvement auquel a participé l'intrusion des logiques sportives a concouru à faire s'effacer progressivement certains traits des particularismes locaux voire régionaux qui s'incarnaient dans ces affrontements traditionnels. C'est dans cette perspective qu'il faut d'abord replacer la relégation des jeux au profit des gymnastiques républicaines, puis du sport. Pierre Arnaud peut ainsi souligner que la gymnastique fut aux jeux traditionnels ce que la langue française fut aux patois et langues régionales²⁵.

Les promoteurs des gymnastiques et des sports ont alors discrédité le prétendu retard culturel paysan et la méconnaissance des règles du bon usage du corps : usage quotidien, hygiénique, professionnel, ludique... Il

²³ COTONNEC, Charles, «Le champion de lutte», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 36.

²⁴ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

²⁵ ARNAUD, Pierre et TERRET, Thierry (dir.), *Sport, Éducation et Art. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1996, 476 p.

semble pourtant que, paradoxalement, les rapports entretenus entre sports modernes et corps aient conforté, dans leurs développements compétitifs, des formes relativement proches : ascétisme, souffrance et surtout excès, comme en témoigne plus largement la psychologie du sport développée et défendue au même moment par Pierre de Coubertin²⁶, même si le baron, rénovateur des Jeux olympiques, ne conçoit pas avant 1912 la pratique sportive autrement que comme relevant strictement de l'amateurisme et donc comme une pratique culturelle socialement exclusive.

En s'inspirant des pratiques et courants gymnastiques et sportifs contemporains pour son œuvre de rénovation, Cotonnec, dans les années trente, a pris le risque que le remède sportif soit pire que les maux qu'il était censé combattre : la dilution et l'oubli.

Il s'agit alors de la naissance d'un dispositif encore embryonnaire installant un loisir – c'est-à-dire l'imaginaire d'un répit pensé autrement que celui, traditionnel et ponctuel, de la fête – dans des formes de compétitions réglées par la logique et les rationalités du sport. Intervient ainsi la recomposition d'un rythme et d'un espace. En effet, circonstanciels ou événementiels, les jeux traditionnels ne s'inscrivaient pas dans une programmation rationnelle et continue des temps de la pratique physique. L'espace qui leur était affecté ne procédait pas non plus de définitions précises, de caractéristiques ou d'affections spécifiques²⁷. Les limites physiques des aires de jeu ou les bornes temporelles de la partie ne s'inscrivaient pas en rupture avec les marques et les limites des espaces ou des temps de la vie quotidienne, professionnelle, culturelle ou des usages coutumiers des corps. L'affectation d'un vêtement exclusif n'existait pas non plus. La codification des techniques restait fruste, voire inexistante. La séparation des classes d'âge et de poids n'était pas non plus réellement pensée.

La réglementation sportive s'impose donc comme fondement de nouvelles aspirations (identitaire, politique et sociale) dès 1930 avec la création de la FALSAB²⁸. C'est au Consortium celtique de Riec-sur-Belon en 1927 que Cotonnec, érigé druide du Gorsedd de Petite Bretagne, rencontre William Tregoning Hooper, observateur curieux des luttes organisées pour l'occasion et responsable de la délégation du Cornwall (Cornouailles britannique). L'homme est par ailleurs secrétaire de la Cornwall County Wrestling Association, créée en 1923, devenue la C.W.A. – Cornish Wrestling Association – en 1932. Les deux pionniers mesurent rapidement

²⁶ COUBERTIN, Pierre de, «La psychologie du sport», *Revue de deux mondes*, 1900, p. 167-179.

²⁷ ELIAS et DUNNING, 1994, *op. cit.*

²⁸ ÉPRON, Aurélie, *La lutte bretonne sous la Troisième République : enjeux de mutation et mutation des enjeux. La sportivisation comme revendication d'identité ?*, mémoire de DEA STAPS, Rennes, Université Rennes 2, 2003, 153 p.

l'importance d'une collaboration : organiser, relancer et redorer leurs pratiques respectives mais aussi échanger des méthodes et des techniques attachées à des luttes sensiblement voisines.

Hooper propose quatre catégories de poids, ce qui correspond à une des ses demandes préalables d'envoyer quatre lutteurs au Cornwall. On peut légitimement penser que des catégories de même type avaient été pensées et définies côté anglais. Ces choix sont inscrits dans le règlement de 1930 et ce sont ces mêmes catégories qui sont utilisées pour le tournoi interceltique en 1928. Leur conversion en kilos donne les catégories qui ont été ensuite adoptées par le règlement de la FALSAB. Les deux précurseurs optent alors pour une durée de combat limitée à 20 minutes, imposant une victoire aux points, comprenant un système de pénalités (brutalité et refus de combat) pour déterminer le vainqueur dans le temps imparti. D'autres dispositions comme celle de sanctionner les lutteurs qui participent à des tournois non contrôlés par les Fédérations sont alors pour partie à l'origine d'une scission avec Cornwall qui ne trouve son épilogue qu'en 1945. Afin d'éviter les accidents, le docteur Cottonnec exige que les luttes se déroulent sur des lices appropriées. On officialise ainsi la sciure de bois, déjà utilisée à l'occasion des luttes foraines, sciure qui rappelle également au médecin breton son passé de gymnaste parisien²⁹. L'ensemble des dispositions représente alors une petite révolution dans le monde traditionnel des luttes et de leurs valeurs «ancestrales» et leur donne un nouvel élan. Cette refondation moderne a également inspiré les grandes lignes des cadres sportifs qui ont été adoptés par la suite.

Après ces longs préalables techniques et cette préparation, Cottonnec, en fin communicant, propose d'organiser le tournoi interceltique en Bretagne. Dans ce but, il invite un large cercle d'amis, personnages influents dans le monde du commerce et de la politique, à une réunion au printemps 1928. Les dix-sept personnes présentes sont surtout des intellectuels bien installés, comme M. Stafford, directeur des Papeteries de Mauduit (Quimperlé). Au même moment, le Comité de Lutte bretonne de Quimperlé, créé le 11 juin 1928 pour encadrer la pratique, lance une campagne de promotion pour organiser la rencontre interceltique de lutte. Près de 7 000 spectateurs assistent aux luttes qui se déroulent le 19 août 1928 sur la prairie du parc de Kérisole en Quimperlé (fig. 2). Le succès est immédiat. *La Dépêche de Brest* et de *L'Ouest* rapporte ainsi que «de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu une foule de spectateurs aussi considérable autour d'une arène de luttes, on n'avait jamais vu réunis en aussi grand nombre les meilleurs lutteurs de basse Bretagne»³⁰. Dans son discours de clôture, Cottonnec ne fait pas référence au résultat sportif (match nul). Il met au contraire l'accent sur les retrouvailles entre les deux familles.

²⁹ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

³⁰ Coupure de presse, fonds Cottonnec, CRBC Brest.



Figure 2. – Corniques et Bretons le 19 août 1928 pour le tournoi interceltique de Quimperlé. De gauche à droite : F. Grégory, J. Triggs, C. Cotonnec, T. Hooper, F. Gay. Assis : W. Fish, J.B. Hooper.

Collection ARMEL, Belle-Isle-en-Terre.

Les rencontres Bretagne-Cornwall, appelées abusivement *tournois interceltiques* respectent les différences, les valorisent même au lieu de les gommer et de standardiser les techniques d'affrontement. La compétition se pratique dans un style puis dans l'autre. Une «belle» peut avoir lieu en cas d'égalité, par tirage au sort d'un style, et pour chaque catégorie. Cet arrangement technique, guère nouveau puisqu'il était utilisé lors des rencontres Cornwall-Devon ou lutte française-lutte Cumberland au XIX^e siècle en Angleterre, est ici placé au cœur du système, tout comme le sont les cultures dont les luttes deviennent les vecteurs «incorporés».

Cotonnec et Hooper n'ont probablement pas conceptualisé leur approche des différences culturelles³¹. Leurs motivations humanistes et leur profond amour pour leur culture d'origine les ont placés historiquement dans des positions propres à favoriser le développement plus spontané d'échanges et de respects mutuels des différences techniques, agonistiques, culturelles. La lutte était pour eux un prétexte aux échanges et au développement harmonieux de l'être humain dans son environnement culturel ; la compétition sportive n'était pas une fin en soi. Des rencontres ont ainsi été organisées régulièrement pendant un peu plus de 50 ans entre les deux régions. Il faut enfin remarquer que l'internationalisation des luttes de traditions celtiques voulue par Cotonnec s'est organisée autour d'un principe fondamental : lutter, certes, chacun dans l'esprit de sa culture d'origine et de sa tradition, mais également connaître les traits singuliers des autres luttes. Or cette orientation fondamentale, basée sur l'échange et la mutualisation des cultures et des savoir-faire, diffère fondamentalement, dans son principe, de la globalisation et de l'homogénéisation sportive qui est généralement constatée.

L'écho des compétitions de 1928 est alors si important que la presse commence à médiatiser de nouveau les luttes. Les grands tournois retrouvent ainsi leur statut d'avant-guerre : Bannalec, Hennebont, Scaër... (fig. 3). Le



Figure 3. – Tournoi de luttes bretonnes lors de la fête des Filets bleus, Concarneau, 1934.

Collection ARMEL, Belle-Isle-en-Terre.

³¹ JAOUEN, 2005, *op. cit.*

décès de René Scordia, lutteur reconnu, la même année, frappe les esprits et accélère l'organisation sportive en étayant l'argumentaire de la rationalité sportive développé par certains et relayé dans la presse : «Cet accident, que nous espérons sans gravité, illustre tragiquement notre argumentation lorsque nous demandons de réglementer les luttes bretonnes, et surtout de classer les lutteurs par catégories suivant leur poids»³².

Suite à la création de la FALSAB en mars 1930, un livret est édité, présentant les cadres de la structuration fédérale. Le discours situe notamment les valeurs que l'institution souhaite transmettre, les règles codifiées des luttes, les règles d'arbitrage et les statuts de l'association. Il y est précisé que la FALSAB a pour but «la pratique des luttes bretonnes et des sports athlétiques bretons : lever de la perche, lancement de la pierre lourde, la corde, le jeté de la boule (boultenn), civière, etc.»³³. Le message de l'apolitisme y est réitéré : toute discussion politique partisane est interdite dans le cadre de l'adhésion. Les règles du combat officialisent ce qui avait été mis en place lors de l'Interceltique, avec une limitation du temps de combat à 15 minutes (au lieu de 20 mn), puis une prolongation de 10 mn si aucun *lamm*³⁴ n'est marqué, et en cas d'égalité de points une autre prolongation de 10 mn. Au terme de ce temps de combat, les points, c'est-à-dire «les attaques poussées à fond et donnant des résultats proches du Lamm»³⁵, sont pris en compte pour le gain du match. Les fautes techniques ou de brutalité sont sanctionnées avec la possibilité de disqualification. Des tournois ordinaires et «fédéraux» sont créés, ces derniers correspondant en fait à la création d'un championnat de Bretagne dans lequel les combats se gagnent désormais aux points. Trois arbitres officient à la majorité des voix. La tenue du lutteur, enfin, est standardisée mais pas encore normalisée.

Ce premier livret est réédité en 1933. Il mentionne de nouveaux ajustements pour pallier les ententes préalables et combinaisons frauduleuses entre lutteurs. Deux chapitres signés par Cotonnec lui-même titrent de manière explicite : «Le sport national breton contre l'alcoolisme» et «Le champion de lutte bretonne», sonnante ainsi comme un sermon moraliste. Le temps de combat, une nouvelle fois modifié, passe à 20 mn avec une seule prolongation.

Cette véritable entreprise de «sportivisation» du gouren est en réalité tout à fait conforme à son temps, y compris dans les aspects moralisateurs

³² Coupure de presse non référencée, fonds Cotonnec, CRBC Brest.

³³ Article 2 des statuts de la FALSAB, FALSAB, 1933, p. 21-24.

³⁴ Le lamm, tombé vainqueur, est marqué dès lors que l'on fait chuter son partenaire sur les deux omoplates simultanément et avant toute autre partie du corps.

³⁵ Article 4 du règlement de la lutte bretonne, FALSAB, 1933, p. 13-17.

et bientôt éducatifs que le sport va plus largement véhiculer dans la société française. Toutefois la volonté de sacrifier aux usages du temps n'est guère anodine dans le cadre d'une pratique dont la raison d'être reste encore profondément marquée par l'enracinement dans la conformité aux usages des anciens.

Mais le gouren par un processus de reconstruction «sportive» qui n'a pas totalement transformé la pratique, puisqu'il n'y a pas eu rupture dans la transmission, est tiré de sa léthargie communautaire et, vraisemblablement, d'un abandon progressif à court terme, face aux succès des pratiques sportives en France. Il s'agit alors pour Cottonnec et son entourage de réglementer, de codifier, d'ajuster, du mieux possible, sans blesser les susceptibilités, tout en imposant une nouvelle politique culturelle. Entreprise délicate qui nécessite l'apprentissage de nouveaux équilibres. Les tournois par exemple s'inscrivent désormais dans les cycles et les usages du calendrier sportif autant qu'ils participent de la fête (et de l'esprit festif) qui les accueille. Mais de nouvelles difficultés sont apparues. L'égalité des chances a certes progressé avec l'établissement des catégories de poids, cependant l'arrivée de licenciés «sportifs», s'entraînant régulièrement, rationnellement, a participé du même coup à créer une élite excluant de fait les participants spontanés. Tout le monde ne peut donc plus prendre part au jeu ou au défi, comme la fête de village y invitait auparavant. Les règles strictes et l'impartialité de l'arbitrage ont également rationalisé et discipliné l'activité. En contrepartie, la lutte bretonne a pris le masque trop sérieux de la compétition, de la victoire, de la hiérarchisation sportive, du classement des individus. Le combat s'est en quelque sorte extrait de l'esprit festif qui le faisait vivre aux temps anciens, lui imposant un écart nouveau, véritable rupture culturelle, en étirant artificiellement le lien qui intégrait la pratique de lutte à la vie quotidienne et au labour paysan. Les luttes bretonnes sont ainsi devenues «jeu sportif» ou «sport traditionnel».

De nouvelles modalités de transmission de l'héritage corporel

En requérant l'édification d'un cadre réglementaire précis, l'organisation sportive a favorisé la dynamique de l'opposition codifiée et l'usage de la force physique techniquement maîtrisée. Dès lors, Cottonnec a prôné la nécessité d'apprendre à ne pas engager uniquement la «vigueur» frontale pour développer d'autres compétences. Les lutteurs bretons sont ainsi passés progressivement d'un apprentissage empirique (sur le tas, d'homme à homme, par l'oralité...) à un apprentissage dit rationnel et plus «technique» visant à se rapprocher des méthodes et des entraînements en développement : «Les lutteurs jusqu'ici sont livrés à eux-mêmes, nos jeunes gens ne sont pas conseillés sur la nécessité d'une vie réglée, condition *sine qua non* pour faire un bon sportif ; ils n'ont pas entre les tournois des séances d'entraînement où ils pourraient se perfectionner». La lutte

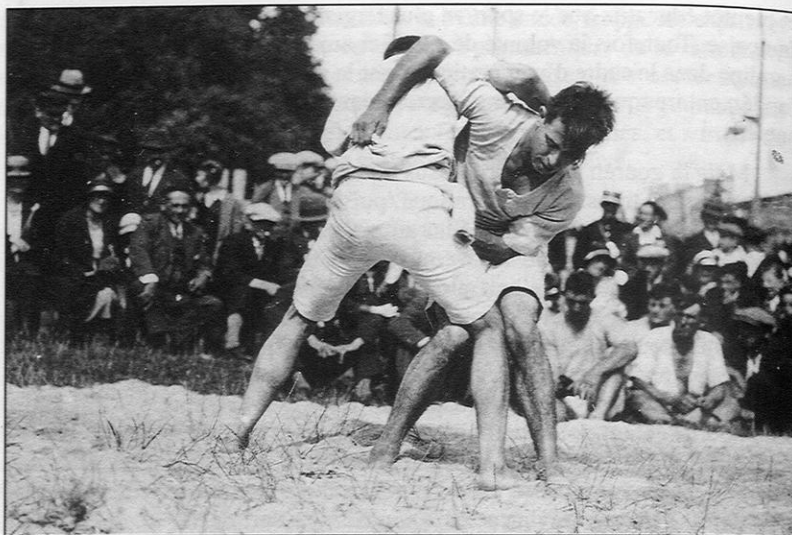


Figure 4. – Tournoi de luttes bretonnes lors de la fête des Filets bleus, Concarneau, 1935 ou 1936.

Collection ARMEL, Belle-Isle-en-Terre.

«demande la connaissance des prises, des parades, des ripostes, un apprentissage, un entraînement, c'est un art»³⁶.

L'ambition est alors d'inscrire la lutte dans la rigueur d'une pratique raisonnée et dosée du sport où la force et la culture physique rationnelles (muscler le corps dans sa totalité et ce de manière proportionnée) sont la base de toute progression (culture physique que l'on considère à l'époque comme propédeutique à toutes pratiques). Dépasser l'empirisme et le surmenage, faire de la lutte bretonne un art du combat, une pratique «scientifique», tant dans l'entraînement et dans l'usage des techniques que dans la morphologie des lutteurs (fig. 4). À ce stade, il apparaît évident de constater à quel point les grandes lignes des courants gymnastiques et sportifs contemporains de ces transformations du gouren (plein air, culture physique, jeux sportifs, gymnastiques construites, etc.) ont influencé la préparation des lutteurs de manière syncrétique. De ce point de vue, d'ailleurs, la lutte cherche à se définir et à définir ses méthodes jusque dans les années 1960-1970.

³⁶ COTONNEC, Charles, «Pour faire un bon lutteur», FALSAB, *La Lutte bretonne, organisation et règlement*, Lorient, Imprimerie du Nouvelliste du Morbihan, 1933, p. 38.

Pourtant, au-delà de l'artificialisation sportive des cadres du combat et des modes de préparation, reste prescrit pour les lutteurs un entraînement proche des réalités de la vie, inscrit dans le quotidien, aux champs (la mécanisation agricole ne s'étant pas encore totalement implantée), au grand air, lieu traditionnel des luttes, comme à l'usine. Selon Cottonnec, il s'agit bien de développer concrètement sa force par l'entraînement aussi bien qu'au travail et par des efforts répétés – force, souplesse, souffle –, l'ensemble constituant autant de prescriptions susceptibles de développer la culture physique paysanne. Le travail musculaire calculé, dosé, gagne en puissance, l'effort et le geste gagnent en efficience : économie et justesse.

Le lutteur «endurcit son corps au grand air sous les chaleurs de l'été, comme sous les rigueurs de l'hiver ; il développe sa force aux champs par le travail et l'effort répété. Il peut encore améliorer ses qualités de force, sa souplesse, son souffle par la pratique régulière, quotidienne de la culture physique»³⁷. «Il faut d'abord être fort, souple et résistant. On le devient par la culture physique : vingt minutes par jour suffisent et au bout de six mois on est un athlète. Il faut ensuite savoir lutter. On l'apprend par l'entraînement. C'est en forgeant que l'on devient forgeron ; c'est en luttant que l'on devient lutteur»³⁸. «En travaillant au champ, le paysan breton fait encore son entraînement, le champ de travail est son parc des sports. [...] Le travail lui donne la force et la résistance, assainit ses viscères, la sueur baigne son corps, le soleil colore et teinte sa peau à l'égal des épis de seigle et de froment, c'est un héros de la terre. Le soleil, le grand air, le travail, voilà ses entraîneurs, ses managers, dans la culture de la force et de la santé, voilà le secret de sa vitalité surabondante»³⁹.

Respectant son idéal de droiture et de discipline, le médecin propose une méthode d'éducation physique adaptée à la lutte par ses soins. Il réinvestit les méthodes qu'il a lui-même expérimentées à l'armée (y compris celle de la gymnastique) en les adaptant à la pratique du gouren. Il reconnaît la rigueur et les connaissances des militaires, alors les seuls à bénéficier d'une formation en la matière : «Les hommes qui avaient été moniteurs au régiment forment une pépinière d'instructeurs, de professeurs pour nos athlètes», disait-il. Il les instruisit d'une nouvelle méthode d'éducation physique appropriée à la lutte bretonne. «La méthode est facile à apprendre et à mettre en pratique. Tout homme voulant la suivre améliorera ses qualités physiques et augmentera sa force d'un tiers. Il ébaucha la formation d'écoles de lutte bretonne en demandant à de vieux lutteurs, à d'anciens champions d'aller montrer à des jeunes réunis dans des endroits

³⁷ *Ibidem*, p. 38-39.

³⁸ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

³⁹ COTONNEC, Charles, «Éloge de la lutte bretonne», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 7-11.

désignés les prises qui donnent le lamm, les parades qui neutralisent l'adversaire»⁴⁰.

Lors de l'assemblée générale de la FALSAB en 1933, à Gourin, Cotonnec prévoit des démonstrations de culture physique par des moniteurs qualifiés. Il encourage les membres des comités et les lutteurs à venir s'inspirer d'une méthode appropriée à la lutte bretonne. Ceux qui ont été moniteurs au régiment sont vivement invités à la réunion.

Dans un même esprit, à travers le discours qu'il prononce à Lorient, en 1934, Cotonnec propose de valoriser la formation des goureniers en créant «des certificats de culture physique pour nos paysans bretons, ce diplôme donnant le droit au conscrit de choisir son régiment avec l'appui du gouvernement»⁴¹. L'idée princeps était d'organiser un examen tous les ans pour qu'ensuite les lutteurs nouvellement diplômés soient libérés le dimanche pour aller lutter. Ce projet n'a pas abouti en tant que tel. Il faut noter toutefois qu'une demande de déclaration d'utilité publique avait été faite auprès du ministère de la Guerre. Elle est alors refusée au motif que les lutteurs reçoivent des prix en argent⁴². Par contre des diplômes d'honneur sont décernés par le ministère de la Guerre, au titre de l'éducation physique et de la préparation militaire. De la même manière apparaît l'idée de créer des «clubs athlétiques» dans les villes de garnison des lutteurs bretons. C'est ainsi avec un succès avéré que le foyer laïque de Lanester (dans le Morbihan) devient un lieu reconnu dans le domaine de la préparation physique.

La FALSAB souhaite asseoir sa reconnaissance de manière officielle, à l'image d'autres fédérations apparues dans ces années prolifiques pour le développement sportif. Charles Cotonnec, apôtre de l'éducation physique et réformateur du gouren, s'impose dans ce projet comme un homme plein de ressources.

Des novations matérielles et symboliques

De l'éthique du lutteur

Le projet de Cotonnec dépasse le cadre même de la pratique puisqu'il souhaite en faire une philosophie de vie. L'activité n'est pas un simple passe-temps dérisoire. Elle est éducative, intégrée dans les grands projets pédagogiques du siècle : «Celui qui sur la lice aura prononcé, pris un enga-

⁴⁰ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

⁴¹ Archives privées Guy Jaouen, citées dans JAOUEN, 2005, *op. cit.*

⁴² JAOUEN, 2005, *op. cit.*

gement solennel de loyauté et de courtoisie, [...] se rappellera que dans tous les actes de la vie il faut partout et toujours être loyal et courtois, être un homme d'honneur», réaliser «l'idéal du lutteur qui est l'idéal humain : unir au corps d'un athlète l'âme d'un sage»⁴³. On dépasse ici la stricte culture physique pour aborder les rives d'une éducation pour le corps et par le corps.

L'éthique prônée par le docteur, inspirée de l'olympisme moderne, s'érige en un cérémonial normalisé : prestation de serment et rituel du salut qui consiste à serrer la main et embrasser son partenaire avant, pendant et après le combat («Je tends à mon émule et ma main et ma joue»). (L'accolade n'a attendu la réglementation pour exister mais en s'inscrivant dans le code des lutteurs comme une obligation, ne perdait-elle pas en spontanéité ?)

Ces valeurs sont véhiculées dans le serment écrit par Cottonnec dont les versions définitives en breton, français et anglais sont éditées dans le règlement de 1930. En réalité, ici encore, le texte définitif apparaît bien comme une composition, le résultat d'un «bricolage» ou d'un métissage largement inspiré de traditions locales mais modernisé et adapté aux conditions modernes du sport et des développements de la vie sociale. Véritable éthique du lutteur, ce texte fait nettement valoir les notions de fair-play : lutter sans trahison (comme le précise l'article 28 du règlement de 1933), ni «brutalité», dans le respect des règles, de ses adversaires et de soi-même («honneur»). Les goureneurien prêteront désormais serment en breton puis en français (fig. 5). L'équilibre entre tradition et modernité apparaît encore une fois évident dans les formes imposées par la culture sportive (et l'olympisme), reflet de la modernité sociale, et dans les racines bretonnes revendiquées plus ou moins ouvertement comme fondements de la pratique ancestrale. L'éthique du respect, que l'on décline en valeurs éducatives modernes, y apparaît comme l'une des articulations centrales du projet.

Le serment est aujourd'hui traduit dans toutes les autres langues des fédérations adhérentes à la Fédération internationale des luttes celtiques et de traditions (FILC). Il participe au cérémonial des luttes celtiques (gaélique, gallois, espagnol, néerlandais, frison, suédois, sarde, islandais, autrichien) pérennisant la fonction unificatrice et intégrative pour laquelle il a été créé.

En fait, Cottonnec veut rassembler, autour des luttes, des personnes de tous horizons sans distinction d'opinion politique, religieuse ou sociale : «Venez, qui que vous soyez. Que votre drapeau aille du blanc le plus lilial au rouge le plus teinté. Dans nos réunions se fait l'oubli des soucis de la

⁴³ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

— 25 —

LE SERMENT DU LUTTEUR

Autrefois, les lutteurs s'abordaient en termes un peu moyennageux :

Ma moc'h dre hou nerz hou heunan,
Chom hou sao, me ia d'oc'h !
Ma moc'h dre vertu an dioul,
Kerz kuit !

Si vous luttez par vos propres forces,
Arrêtez-vous, je suis votre homme,
Si vous avez des forces d'emprunt, diaboliques,
Eloignez-vous !

La formule suivante, plus moderne, a été adoptée et se dit à l'ouverture de chaque tournoi de luttes :

Je jure de lutter en toute loyauté
sans trahison et sans brutalité,
pour mon honneur et celui de mon pays.
En témoignage de ma sincérité,
Et pour suivre la coutume des ancêtres,
je tends à mon émule et ma main et ma joue.

Men tou da houren gant lealded,
heb trubarderez na taol fal ebed
evit ma henor ha hani ma bro.
En testoni da ma gwiriegez
hag evit heuill kiz vad ma zud koz
keniga a raon da na heuveur ma dorn ha ma jod.

Voici le texte du serment en Anglais :

I swear that i shall wrestle in thorough loyalty.
without any treachery or false stroke,
for my honour and that of my country.
In testimony of my sincerity
and walking in the path traced by my ancestors
I shake hand with my fellow fighter.

Docteur COTONNEC.

Figure 5. — Extrait de FALSAB, *La Lutte Bretonne. Organisation et Règlement*, Lorient, Imprimerie du Nouvelliste du Morbihan, 1933, p. 25.

vie, des tourments des affaires, des divisions et des haines de la vie publique, le rapprochement, la fraternisation des classes et des milieux. Là se donnent la poignée de mains de tous les hommes loyaux et courtois qui veulent la supériorité du Breton et de la Bretagne⁴⁴. On m'a souvent dit : il faut un emblème, un drapeau à la FALSAB mais un drapeau est symptomatique d'idées et chez nous une couleur indique un parti. [...] La politique est semeuse de discorde.»⁴⁵.

Le drapeau de la FALSAB est d'ailleurs composé dans ce sens. Avant de disparaître, Charles Cotonnec institue en véritable symbole ce drapeau fédéral dont il expose les significations dans la presse : «La couleur du drapeau est verte. C'est la couleur des champs et des prés sur lesquels luttent les lutteurs. Au milieu il y a un écusson avec les hermines de Bretagne et les couleurs françaises. Au-dessous se trouve la ceinture d'or du lutteur avec ces mots «BEPRED BREIZAD», «Toujours Breton». Ce drapeau est symbolique et signifie l'amour de la lutte bretonne, de la Bretagne et de la France unies. Ce n'est pas le drapeau d'un parti, c'est le drapeau de l'entente, de la conciliation et de l'amitié entre tous»⁴⁶. Cette volonté de ne pas récuser l'appartenance à la France se retrouve également dans le serment prêté dans les deux langues et dans les hymnes français et breton joués à l'ouverture des tournois. Cotonnec ne renie donc pas son attachement à la France même s'il semble prendre parti en inscrivant «Breton toujours» sur le drapeau fédéral. Habile composition qui témoigne encore ici du jeu d'équilibriste auquel se livre ce pionnier dans sa réhabilitation moderne du gouren. Cette volonté d'union est également celle du Gorsedd, auquel appartient Cotonnec, qui affirme sa «pure doctrine de l'union fraternelle des Bretons et Français qui revendiquent leur communauté de race, et reconnaissent vis à vis des autres des droits et devoirs»⁴⁷.

En fabricant conjointement des symboles d'union et de distinction, d'inclusion et de positionnements plus marqués, le président de la FALSAB crée habilement des structures identifiables. Des repères qui, pour être nouveaux dans leurs principes, leurs cadres et leurs ambitions, ne renient pas le passé et l'enracinement de la lutte dans une culture vivace.

En définitive même s'il veut positionner la pratique à l'écart de toute idéologie, on ne peut nier les orientations mesurées que le médecin donne à un projet de longue haleine. Le gouren est un moyen de pérenniser une culture régionale face à l'acculturation nationale. Un moyen de survivre au projet de nationalisation des masses auquel participent d'autres cultures

⁴⁴ COTONNEC, Charles, «Éloge de la lutte bretonne», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 7-11.

⁴⁵ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

⁴⁶ *Ibidem.*

⁴⁷ *L'Ouest Éclair*, du 28 avril 1935, Arch. Ouest-France, Rennes.

corporelles comme la gymnastique et, paradoxalement, le sport, en France et à l'étranger. Dans cette perspective, la force de Cotonnec est de savoir se saisir de l'intensité du succès sportif pour en détourner l'intérêt et la popularité au profit de la rénovation raisonnée du gouren ; sa force est également de savoir articuler dans une même dynamique de changement et d'équilibre, des combats menés simultanément aux plans culturel, idéologique et social.

Des ambitions motivées par une volonté de justice sociale et culturelle

Cotonnec prône l'égalité d'accès au bien être, là où l'État fait défaut : «La lutte bretonne ne doit donc pas rester limitée à quelques communes, elle doit se généraliser, se populariser dans toute la Bretagne rurale. [...] Créez, a-t-on dit, une salle de gymnastique et un établissement de bains et vous supprimerez deux hôpitaux.»⁴⁸ Le pionnier breton dénonce ainsi les carences de l'État en matière de santé et de soins ainsi que dans l'accès à l'égalité dans quelque domaine que ce soit. Le gouren est à ses yeux le vecteur possible d'un rééquilibrage des forces et d'une régénération du corps social.

Cotonnec promeut ainsi la lutte bretonne dans une perspective hygiéniste. Un projet qui, souligne-t-il, «ne coûte rien à l'État, mais qui lui rapporte, [car] des sommes sont perçues sur toutes nos réunions et versées au vaste budget, nous en donnons encore aux œuvres de bienfaisance dans une pensée de pitié à l'égard des miséreux et des souffrants»⁴⁹. «Les charges de la communauté et de l'État en seront allégées»⁵⁰.

Par ailleurs, la spécificité rurale encore prononcée de la lutte en Bretagne s'accommode d'autres avantages qu'il s'agit de pérenniser en matière de sociabilité. La rencontre et l'échange sont des thèmes majeurs à développer dans une société encore marquée par un fort immobilisme.

«Un bon lutteur, autrefois, outre qu'il pouvait augmenter son troupeau à bon compte en faisant le tour des localités où il y avait tournoi, par le fait qu'il remportait le prix principal, le «maout», le mouton, plus exactement le bélier, était assuré aussi de trouver un bon parti pour se marier.»⁵¹

Le maintien de la coutume des prix (récompenses lors des luttes) s'intègre ainsi aux ambitions sociales de Cotonnec : «Conformément à la tradition bretonne, donner de modestes prix à nos athlètes, qui sont de

⁴⁸ COTONNEC, Charles, «Éloge de la lutte bretonne», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 7-11.

⁴⁹ Id., «Pour faire un bon lutteur», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 38-39.

⁵⁰ Id. Charles, «Le sport national breton contre l'alcoolisme», FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 34.

⁵¹ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

situation humble, — qu'un lutteur soit économe, s'adonne aux luttes pendant sa jeunesse et le jeune domestique d'aujourd'hui peut devenir un patron dans l'avenir. C'est une solution élégante et imprévue de la question sociale. Qu'il soit plein d'entrain, loyal et courtois, un champion favori de la foule, le jeune homme fort et beau sera, comme au pays de Fouesnant, l'élú d'une jeune héritière riche et belle»⁵². D'autant que dans ce monde de travail rude, la force physique, l'endurance, l'habileté sont tenues en haute considération. On comprend dès lors que, tant dans le labeur que dans le divertissement, tout soit prétexte à l'affirmation de soi, à la démonstration d'une certaine supériorité, à la recherche d'une promotion sociale.

Le médecin Cottonnec n'est pas entré dans le débat du «sport à records» comme ont pu le faire avant lui d'autres médecins (Philippe Tissié notamment). Sa position est celle d'un éducateur, plus que visionnaire, et celle d'un utopiste également. Les critiques n'ont pas manqué. Pierre de Coubertin par exemple déplorait le déficit du système vis à vis des humbles : «J'ai travaillé trente ans à en faire le plaisir habituel de la petite bourgeoisie. Il faut maintenant que ce plaisir-là pénètre l'existence de l'adolescence prolétarienne»⁵³. Il est vrai que le baron, de son côté, fortement inspiré par les écrits de Frédéric Le Play, prônait une vision excessivement conservatrice de la société, dans laquelle les pratiques physiques devaient permettre de maintenir chaque individu à la place qui était la sienne. La lutte aurait pu permettre de maintenir ce clivage social. Mais l'organisation bretonne était orientée différemment. La rénovation du gouren envisagée par Cottonnec participe alors en priorité à la promotion de l'activité, à sa mise en scène et à sa popularisation. Le gouren devient certes un spectacle, non comme finalité, mais comme un outil de promotion et de valorisation d'une culture régionale alors remise en question.

Dans cette perspective, la lutte bretonne n'est pas un simple passe-temps dérisoire. Elle est également, selon ses promoteurs⁵⁴, éducative, intégrée dans les grands projets pédagogiques du siècle. Le sport a créé au cœur même du gouren un nouvel esprit, une manière plus rationnelle de concourir et de s'affronter : égalité préalable des chances, arbitrage... Le fil

⁵² COTONNEC, Charles, «Le champion de lutte», in FALSAB, 1933, *op. cit.*, p. 36.

⁵³ COUBERTIN, Pierre de, 1900, *op. cit.*

⁵⁴ D'autres médecins bretons s'engagèrent dans cette voie : le docteur Loyer, président d'honneur du bureau Nord Bretagne, le docteur Guillou, vice-président du même comité. Puis il y eut le docteur Jean Anthony, anatomiste du Muséum d'histoire naturelle, originaire de Châteaulin, qui éditait un manuel *Contribution à l'étude du folklore Bas-Breton* (1942, Rennes) dans lequel il expose sur le gouren, après les références de Georges Hébert (Planches des ouvrages *Ma leçon type d'entraînement*, Paris, Vuibert, 1913 et *Guide pratique d'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1922 4^e éd. [1909]). Il y eut ensuite le docteur Desse, un rhumatologue quimpérois renommé, et bien d'autres.

conducteur de la lutte bretonne, qui est aussi méthode d'éducation (morale, pratique, éthique), renvoie également à des horizons identitaires forts : lutter non seulement pour améliorer ses capacités physiques ou se maintenir en bonne santé mais aussi et surtout par liant et référent culturels.

Une œuvre inachevée

Cotonnec envisageait visiblement de créer un modèle de lutte et de lutteur qui soit propre à la Bretagne. Guy Jaouen s'interroge même sur les possibles influences du modèle de la *Gaelic Athletic Association* (Irlande), mais les sources demeurent difficiles à mettre à jour⁵⁵. Le médecin breton souhaitait probablement s'inspirer de ce modèle gaélique et mettre en place un système en quelques points similaire. Cependant le temps lui a manqué. Il s'investissait en effet dans de nombreuses activités et avait un emploi du temps extrêmement chargé. En conséquence, il n'a pas toujours pu pousser techniquement ses recherches et applications. En revanche, il compensait ce déficit de temps par une grande connaissance et compréhension du monde qui l'entourait. Le gouren était le terrain vierge qui pouvait lui permettre de réaliser son *utopia* : des athlètes sportifs qui pensent, parlent et qui se disent bretons à l'image des athlètes de la G.A.A. – des irlandais qui jouent des jeux irlandais pour devenir des athlètes et qui parlent et pensent en gaélique.

Cotonnec désirait en outre codifier les jeux et activités athlétiques des assemblées bretonnes de sa jeunesse paysanne : course à pied, saut en longueur avec ou sans charge, lancer de la pierre lourde, lever de la perche, du timon, arracher du sac de blé, etc., pour en faire une méthode d'entraînement physique adaptée aux conditions d'existence du paysan, «palliant son éloignement des rares salles de sport des villes»⁵⁶. Il voulait également instituer une confrontation fraternelle de luttes et de sports traditionnels réunissant les athlètes bretons, corniques, écossais, gallois, irlandais et mannois. «Six pays ! Une seule âme !», aimait-il répéter. «Nous ferons un jour les Olympiades celtiques !»⁵⁷.

La Fédération des luttes celtiques et de traditions, créée en 1985 à Cardiff, a certainement germé sur les racines posées par le président de la FALSAB et le secrétaire de la C.W.A. Elle réunit aujourd'hui, dans le cadre de ses championnats d'Europe, les lutteurs de l'Europe élargie se défiant en style *back-hold* (lutte écossaise) et gouren ; questionnant toujours les cadres de (nouvelles) légitimités de styles.

⁵⁵ Correspondance avec Guy Jaouen au printemps 2006.

⁵⁶ COTONNEC, 1972, *op. cit.*

⁵⁷ *Ibidem.*

Pour Cottonnec, dans les années trente, le sport est avant tout une technique pour se maintenir en forme. D'autres médecins bretons se sont engagés sur cette voie de l'hygiénisme athlétique. En pionnier, Cottonnec a œuvré pour la rénovation du gouren, moyen de pérenniser sa culture tout comme il a travaillé à l'unification du breton, en barde pratiquant et défenseur de la langue bretonne, mettant en valeur les ressources dialectales par la poésie et le chant. Il voulait que sa langue natale continue de vivre : «Il eut préféré, disait-il, qu'on lui coupât la langue plutôt que de l'empêcher de parler breton»⁵⁸. Charles Cottonnec a été un homme apprécié par beaucoup et respecté de tous, vanté pour ses qualités humaines, sa générosité et sa ténacité au travail. Après son décès, de nombreux articles de toutes tendances politico-religieuses lui rendent hommage.

Face aux représentations dévalorisantes véhiculées au sujet des Bretons, et plus largement de la culture rurale et paysanne, il s'est attaché, à l'image de certains mouvements culturels, à valoriser sa culture, ses racines, en cherchant à les accommoder à la modernité. Et, fidèle à son *utopia*, sa vie et son œuvre ont été marquées par cette volonté et par l'adhésion à un idéal physique, moral et social.

Charles Cottonnec décède en 1935 sans avoir pu mener à terme les bases pragmatiques de son *utopia*. Il faudra attendre le rassemblement européen des Sports et Jeux Traditionnels, à Carhaix en 1990, pour que les jeux vivent un phénomène comparable. En 1935, lors de ses funérailles, Henry Léon, secrétaire sportif de la FALSAB, rappelait que Cottonnec fut par dessus tout un apôtre de l'éducation physique. Il fut également un grand réformateur. Aujourd'hui encore certaines des idées défendues par ce médecin et barde breton, rénovateur du gouren, restent d'actualité.

Conclusion

L'école, l'armée, l'Église, avec leur sensibilités propres et à leur mesure, ont chacune contribué à forger le sentiment de nation, de patrie et de civisme. Le contrôle de la jeunesse par les gymnastiques a très largement relayé la problématique de l'acculturation, affirmant par l'organisation structurée d'exercices d'ordre et de préparation physique et morale son attachement patriotique à la nation et à la République.

Ce projet dessine les contours d'un corps dressé, discipliné, moralisé, dirigé et soumis à des fins de force collective, nationale. Le corps est affecté dans sa structure même par ces changements de représentations et de cultures. «En rupture avec l'ancien régime corporel de la «force rus-

⁵⁸ *Ibidem*.

tique», qui en impose, échappant au contrôle et révélant des savoirs traditionnels acquis indépendamment, forces et pratiques inquiétantes»⁵⁹ sont disqualifiées.

La fête gymnique et le spectacle sportif (perçu à l'origine comme moins nationaliste) ont contribué ensemble et de manière pourtant distincte à la diffusion d'une culture corporelle nationale puis internationale. Tous deux intégraient un habitus corporel singulier : un corps universel participant de la perte d'identité et privilégiant l'uniformisation culturelle donc la répression implicite de pratiques préexistantes ou leur folklorisation. C'est bien la gymnastique républicaine qui dans un premier temps, a été le principal concurrent du modèle ludique traditionnel. Non seulement parce que sa dimension disciplinaire supposait l'assujettissement de tous à un même référent identitaire : la nation, la patrie, la République, mais surtout, comme le souligne Pierre Chambat⁶⁰, parce que le caractère véritablement populaire de la gymnastique, généralement sous-estimé, reposait précisément sur la dimension physique et foncière de cette activité ainsi que sur sa capacité à mettre en scène une citoyenneté en actes. Le caractère foncier de l'activité faisait écho, dans la culture traditionnelle, aux travaux du corps qui, comme le rappelle F. Loux, était «le pivot de toute la vie, le support de toute symbolisation»⁶¹. Dès lors, la gymnastique se substituait avantageusement aux jeux en imposant de nouvelles normes, de nouvelles manières de dépenser ses forces, au service non plus de son village ou de sa communauté mais de la patrie.

Malgré l'essor des gymnastiques et des sports, symétrique du déclin des jeux et autres pratiques traditionnelles, Charles Cotonnec a utilisé les traits dominants du sport qu'il appréciait et dont il reconnaissait l'utilité pour pérenniser la lutte bretonne. Le jeu vit donc, parce qu'il est pratiqué et transmis. La sportivisation est apparue comme un nouveau modèle possible pour régénérer et transmettre un patrimoine culturel dans une société en mutation.

On peut admettre, comme le pensait Cotonnec, qu'ainsi sportivement reconfigurées, les luttes ont rempli des fonctions éducatives, qu'elles ont participé à la transmission de la culture et des valeurs bretonnes, qu'elles ont été des vecteurs de socialisation auprès des membres d'une communauté, qu'elles ont également répondu aux enjeux de développements physiques, techniques et culturels. Cependant, les opposants à ces évolutions n'y ont vu qu'un pervertissement des jeux ainsi entraînés vers une morale sportive généralement estimée comme dévoyée.

⁵⁹ DURING, Bertrand, *Des jeux aux sports. Repères et documents en histoire des activités physiques*, Paris, Vigot, 1990, 110 p.

⁶⁰ CHAMBAT, Pierre, «La messe républicaine», *Traverse*, n° 21-22, 1981, pp. 196-204.

⁶¹ LOUX, Françoise, *Le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1979, p.11.

Au risque de se perdre, la tentative fut concluante dans sa revendication de pérennité même si le gouren cherche toujours à mieux gérer les caractères de sa singularité : au confluent de la tradition bretonne et du sport moderne. Tentant de s'accommoder des antagonismes apparents « expression culturelle de la tradition » et « spectacle de la modernité sportive », la problématique identitaire, dont l'évolution du gouren reste un cas particulier, concerne toutes les pratiques traditionnelles et demeure d'actualité.

La modernisation de la lutte dans le contexte de cette première phase de sportivisation a largement favorisé l'échange et la connaissance des techniques réparties dans l'ensemble de la Bretagne. Les changements significatifs n'ont été observés plus visiblement et lisiblement qu'à partir des années 1960 ; changements rendus plus évidents par la nécessité d'opposer à la massification sportive et surtout à la concurrence d'autres pratiques de combat, l'identité de techniques à la fois efficaces et clairement distinctes.

Il n'existe pas de tradition qui soit immuable dans un monde en perpétuelle évolution. Les cultures traditionnelles aussi doivent évoluer, se couler sans se perdre dans le lit du temps. Le renouvellement est synonyme de vie, la stagnation s'apparente à la mort. La cristallisation de la tradition et ses crispations sur les pratiques qui la fondent entraîneraient inévitablement leur dégénérescence et leur disparition. Charles Cottonne c l'avait entrevu dès le début du xx^e siècle.

Le problème des « sports traditionnels » n'en est pas pour autant définitivement résolu, et les questions d'hier trouvent leurs prolongements aujourd'hui en un temps où le sport lui-même dans son ensemble connaît des transformations majeures.

Actuellement la pratique des jeux et sports traditionnels cohabite avec celle des sports d'aventure ou avec les nouvelles modes des dernières tendances de la motricité sportive. Ignorer cette réalité serait une erreur, aussi bien que de prétendre justifier la promotion des jeux en se fondant seulement sur l'adoption d'une attitude véhémente et romantique. La justification de leur pratique reste liée au fait qu'ils offrent des réponses originales aux attentes ludiques de populations en quête de délasserment, de détente ou de divertissements collectifs dans un cadre de pratique qui conserve un sens profond pour ceux qui s'y engagent et ceux qui viennent y rechercher un spectacle signifiant. C'est alors résoudre un problème qui en dernier ressort concerne des choix idéologiques. Mais en étant deux choses à la fois, moderne et traditionnel, libéral et conservateur, le gouren parviendra-t-il à conserver une forme d'identité particulière ?

AuréliE ÉPRON

Doctorante STAPS, ATER ENS Rennes,
LARES-LAS EA 2241

Luc ROBÈNE

Maître de conférences, UFR APS, Université Rennes 2,
LARES-LAS, EA 2241

RÉSUMÉ

L'histoire du gouren ou lutte bretonne est marquée par la redéfinition des formes et des usages corporels de la pratique. En effet, l'accélération des transformations sociales, l'arrivée de techniques corporelles nouvelles (gymnastiques, sports, loisirs, travail, etc.) ainsi que toute une subtile palette de caractéristiques qui ont en commun d'avoir été minorées, particulièrement au XIX^e siècle, au profit d'une culture nationale et républicaine en devenir, mettent en question la pérennité du gouren.

L'éclairage des conditions et des conséquences de ces évolutions dans leurs développements «sportifs traditionnels», au cours de l'entre-deux-guerres, mettent en lumière l'œuvre du docteur Charles Cottonec (1876-1935) rénovateur des luttes bretonnes. Son projet est d'une envergure plus importante que le seul processus de *sportivisation* engagé : ce sont de véritables innovations sociales alliant des actions de santé, de réappropriations culturelle et pédagogique, que l'on découvre.

Cette rénovation sportive du gouren, en réhabilitant la culture rurale par la culture physique, la tradition par la compétition, participe en réalité à ancrer le message de la revendication identitaire bretonne dans la modernité politique et sociale du XX^e siècle naissant.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU, Gilbert, *L'homme et la force*, Joinville-le-Pont, Actio, 1988, 328 p.
- ARMEL (Archives et Mémoires de la Lutte bretonne), Archives et fonds de l'association non catalogués, Musée de la lutte et des jeux traditionnels, Belle-Isle-en-Terre (Côtes d'Armor).
- ARNAUD, Pierre (dir.), *Les athlètes de la République, gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat, 1987, 423 p.
- ARNAUD, Pierre, BROYER, Gilles, «Des techniques du corps aux techniques sportives» dans Pierre ARNAUD et Gilles BROYER (dir.), *La psychopédagogie des activités physiques et sportives*, Toulouse, Privat, 1985, p. 135-157.
- CADIOU, Georges, *Les origines des sports en Bretagne*, Skol Vreizh, 1995.
- CRESTON, René-Yves, *La lutte bretonne à Scaër*, Rennes, Éditions B.A.S., 1943, 43 p.
- ÉPRON, Aurélie, *La lutte bretonne dans les années 1920-1930 : du jeu traditionnel au sport moderne*, maîtrise STAPS, Rennes, Université Rennes 2, 2002, 135 p.
- FALSAB, *La lutte bretonne. Organisation et règlement*, Lorient, Imprimerie du Nouvelliste du Morbihan, 1933, 54 p.
- GOURMELEN, Léna, BOURDONNAY, Jean-Daniel, *Gouren, lutte et défis d'un sport breton*, Coop Breizh, 2005, 144 p.

- GUILLOU, Anne, «Les jeux bretons, mise en scène du corps chez les ruraux», *Ethnologie française*, vol. XV, n° 4, 1985, p. 359-368.
- HEBERT, Georges, *Le code de la force*, Paris, Vuibert, 1911.
- HEBERT, Georges, *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1925, 144 p.
- JAOUEN, Guy, «La lutte bretonne», *Ar Men*, n° 92, 1998, p. 2-11.
- JAOUEN, Guy, JAOUEN, Jean-Pierre, LE JONCOUR, Paul, *La lutte bretonne, des origines à nos jours*, Institut Culturel de Bretagne, 1984, 32 p.
- JAOUEN, Guy, *Les luttes celtiques de Bretagne et du Cornwall*, Saint-Thonan, Éditions Confédération FALSAB, 2005, 222 p.
- LACOMBE, Philippe, *Corps enchaîné, corps déchaînés : des cultures corporelles d'hier et d'aujourd'hui, en Bretagne (1870-1990)*, thèse d'ethnologie, Brest, CRBC, 1993, 396 p.
- LAGRÉE, Michel, *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, 601 p.
- LE BRIS DU REST, Erwan, *La lutte bretonne*, Rennes, Musée de Bretagne, 1976, 60 p.
- LE COADIC, Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, PUR, 1998, 479 p.
- Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, Paris, Lavauzelle, 1925 [édition de 1932].
- RIOUX, Jean-Pierre, *Frissons fin de siècle*, Paris, Éd. Le Monde, 1990.
- ROBÈNE, Luc, «Introduction à l'histoire des techniques sportives» dans Luc ROBÈNE, Yvon LEZIART, dir., *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, Paris, Chiron, t. 1, p. 7-30.